

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

Ingénierie, Innovation et Développement Durable

Enseignement spécifique

Architecture et construction

Coefficient 8 – Durée 4 heures

Aucun document autorisé – Calculatrice autorisée

Constitution du sujet :

- **PARTIE COMMUNE (2h30)12 points**
- **PARTIE SPÉCIFIQUE (1h30)8 points**

Le dossier sujet comporte deux parties indépendantes qui peuvent être traitées dans un ordre indifférent.

Ces deux parties seront traitées sur des feuilles indépendantes.

**Les documents réponses sont
à rendre agrafés avec vos copies.**